

Réf: Dossier 256905

Avis de constitution

SOCIETE « HELGA ET NICAISE »

Siège ABIDJAN, COCODY, RIVIERA, AKOUEDO
BASKET, NON LOIN DE LA PHARMACIE SYNACASS- CI 2,
Lot 609, ILOT 69, Section : AB parcelle : 20, Lot 609, Ilot
69

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HELGA ET NICAISE »

Objet : BTP, HOTELLERIE, EDUCATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, RIVIERA, AKOUEDO
BASKET, NON LOIN DE LA PHARMACIE SYNACASS- CI 2,
Lot 609, ILOT 69, Section : AB parcelle : 20, Lot 609, Ilot
69

Dirigeant(s)

M OKOU OURAGA NICAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11290 du 11/10/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73078/GTCA/RC/2023 du 11/10/2023

